



**LIFE+ Pêche à pied de loisir**  
**Compte-rendu du**  
**Comité local de concertation Ouest Côtes d'Armor**  
**Plourivo, le 25 juin 2015**



**Participants :**

Dominique Plouzin	Association des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulgueff et Kérarziac
Jean Quinquis	Association des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulgueff et Kérarziac
Delphine Sohier	Comité départemental des pêches
Séverine Bigourie	Comité départemental des pêches
Stéphanie Allanioux	Communauté de communes Paimpol-Goëlo
Janick Deniaud	Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Direction Mer et Littoral
Maiwenn Le Borgne	Lannion-Trégor Communauté
Odile Guérin	Mairie de Trébeurden
Gaëlle Penault	Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc
Claire Kervarrec	VivArmor Nature
Didier Toquin	VivArmor Nature
Franck Delisle	VivArmor Nature
Jérémy Allain	VivArmor Nature
Stéphanie Plaga Lemanski	VivArmor Nature

**Excusés :**

Jean-Luc Prigent	Agence Régional de la Santé de Bretagne, DT22, santé environnement
Jean-Yves de Chaisemartin	Communauté de communes Paimpol-Goëlo
Guy Prigent	Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Direction Mer et Littoral
Service patrimoine naturel	Conseil Régional de Bretagne
Mayeul de Drouâs	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 22, DML
Solen Béranger	Fédération Régionale des Offices du Tourisme de Bretagne
Maxime André	Fondation Nicolas Hulot
Armelle Lambert	Office du Tourisme Paimpol-Goëlo
Xavier Le Ménach	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des Côtes d'Armor
Pascal Provost	Réserve Naturelle des 7 Îles
Jean-Pierre Guillosson	VivArmor Nature
Marie-France Le Boulzec	VivArmor Nature

## Contexte de la réunion :

En juillet 2013, l'Union Européenne a retenu au titre du financement Life+ « Politique et gouvernance », le projet « Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir » déposé par l'Agence des aires marines protégées.

Ce programme national regroupe 11 territoires pilotes et de nombreux partenaires, répartis de la côte basque à la côte d'opale, et se déroulera jusqu'au 30 septembre 2017.

Dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années dans le département, VivArmor Nature coordonne les opérations dans l'Ouest des Côtes d'Armor de Pléneuf-Val-André à Plestin-Les-Grèves.

**Les acteurs locaux de la pêche à pied récréative ont été conviés à participer au second comité local de concertation qui s'est déroulé le 25 juin 2015 à 14h à Plourivo.**

VivArmor Nature tient à remercier la **Communauté de communes Paimpol-Goëlo** pour la mise à disposition de la salle communautaire et le pot offert à l'ensemble des participants.

## Ordre du jour :

- Résultats de la première année du projet :
  - Fréquentation
  - Marées d'enquêtes
  - Marées de sensibilisation
  - Diagnostics écologiques
- Discussions sur les actions à venir :
  - Formations pour les structures relais
  - Les panneaux d'information



**Mots d'accueil :**

Stéphanie Allanioux, du Service Espaces Naturels/Agenda 21, de la Communauté de communes Paimpol-Goëlo (CCPG) tient tout d'abord à excuser son Président qui n'a pu se libérer pour participer au Comité. Elle rappelle l'implication de la CCPG pour une gestion durable de la pêche à pied de loisir sur son territoire ; tout d'abord en participant au Life Nature « Archipel et îlots marins de Bretagne » achevé en 2003 puis par le soutien des actions portées par VivArmor Nature dans le cadre d'un Contrat Nature « Pêche à pied » 2007-2011... Actions qui perdurent aujourd'hui avec le Life+.

Didier Toquin, Président de VivArmor Nature, tient à remercier la CCPG pour la mise à disposition de la salle communautaire et rappelle qu'au-delà de la gestion durable de la ressource, le suivi des activités de loisir en mer est aussi l'occasion de rappeler les consignes de sécurité aux usagers en évoquant la disparition du navigateur Laurent Bourgnon après une plongée dans l'archipel des Tuamotu, en Polynésie française.

La parole est laissée à Franck Delisle afin de présenter le bilan des actions 2014 et les actions 2015 à venir.

⇒ **Diaporama présenté par Franck Delisle annexé en version PDF.**

**Retranscription des échanges qui ont suivi la présentation :***Résultats de l'enquête 2014 réalisée auprès des pêcheurs à pied*

Jean Quinquis demande si l'origine géographique des pêcheurs à pied est connue.

Les enquêtes antérieures (Contrat Nature) et celle menée dans le cadre du Life+ ont montré que la majorité des pêcheurs à pied fréquentent des sites proches de leur lieu de résidence (ou de séjour pour les pêcheurs en vacances). Ainsi la plupart des pêcheurs à pied rencontrés à Port Lazo résident dans la région de Paimpol.

Une exception : le site de Saint-Jacut-de-la-Mer (désormais suivi par l'Agence des Aires Marines Protégées) où l'effet de proximité est faible... Les enquêtes menées par VivArmor entre 2008 et 2010 dans le cadre du Contrat Nature ont montré qu'un tiers des pêcheurs habitués du site provenait de l'agglomération rennaise.

Franck Delisle rappelle que les résultats présentés ici ne sont pas exhaustifs. Des cartes de provenance des pêcheurs sur chaque site suivi seront réalisées à l'occasion des prochains bilans.

Par ailleurs, toutes les analyses ne sont pas terminées et certains suivis complémentaires seront parfois nécessaires (étude des récoltes à affiner, étude comportementale des « pêcheurs retourneurs » en lien avec les suivis « champs de blocs »...).

Le diagnostic préliminaire 2014 sera complété par les suivis 2015 et 2016 pour aboutir à un diagnostic final concerté début 2017.

Impact du retournement des pierres par les pêcheurs à pied :

Janick Deniaud demande des précisions concernant l'étude comportementale des pêcheurs d'étrilles réalisée entre 2010 et 2011 qui doit être réactualisée en 2015.

VivArmor Nature a montré qu'un pêcheur fréquentant les champs de blocs retourne en moyenne 67 pierres par heure et que 15% des pierres ne sont pas remises en place. Il s'agit d'une moyenne par pêcheur et par marée.

Autre enseignement, la non-remise en place des pierres n'est pas le fait d'une minorité de pêcheurs mal informés ou non soucieux de préserver l'habitat. Cela concerne plus de deux pêcheurs sur trois qui, par manque de vigilance, ne remettent pas toutes les pierres retournées en place.

Cela se traduit pas une perturbation de l'habitat champ de blocs plus importante sur les sites très fréquentés (jusqu'à 86% pierres retournées sur le site de Piégu à Pléneuf-Val-André).

Suivi du gisement de coques de Goaz-Trez / Toëno :

En parallèle de l'évaluation annuelle menée par VivArmor Nature, le comité des pêches réalise un suivi, plusieurs fois par an, de quelques stations exploitées par les pêcheurs à pied professionnels sur ce même gisement.

Il serait intéressant de croiser ces résultats. Le rapport de synthèse de l'évaluation réalisée en 2014 a été transmis au Comité des pêches.

Formation de médiateurs de l'estran :

Afin de préparer la saison estivale, une formation « express » a eu lieu à la Maison des Plaisanciers de Paimpol le 30 juin. Le personnel saisonnier de l'office du tourisme Paimpol-Goëlo, Bretagne Nautisme et le pôle nautique de Paimpol ont ainsi bénéficiés d'un rappel des consignes à transmettre (réglementation, bonnes pratiques, sécurité, volet sanitaire) et des outils pédagogiques à disposition (réglettes, dépliants, sites internet) pour sensibiliser les pêcheurs de passage.

Quatre autres formations plus complètes (une demi-journée) sont à programmer pour préparer la saison 2016 dans les secteurs de Pléneuf-Val-André, Plérin/Saint-Brieuc, Paimpol et Lannion/Trébeurden.

Contact sera pris avec les Fédérations régionale et départementale des offices du tourisme.

Gaëlle Penault propose de relayer l'information, une fois le calendrier des formations établi, auprès du Pays touristique de Saint-Brieuc.

Claire Kervarrec demande dans quelle mesure les campings du bord de mer peuvent être impliqués. Franck Delisle indique que les formations sont ouvertes à tous les hébergeurs mais qu'il sera difficile de les mobiliser. VivArmor Nature propose que les campings, capitaineries, centres nautiques et autres établissements qui le souhaitent soient destinataires d'affiches imprimables à la demande en reprenant la maquette des panneaux d'information, une fois celle-ci validée (cf. point suivant).

### Panneaux d'information :

Plusieurs participants font remarquer l'existence de panneaux sur certains points d'accès des sites de pêche à pied des Côtes d'Armor mais regrettent que depuis les récents derniers changements réglementaires, nombre d'entre eux n'aient pas été mis à jour.

- Etat des lieux des panneaux existants sur les sites pilotes du Life+ suivis par VivArmor :
  - Piégu / îlot du Verdelet à Pléneuf-Val-André :  
Un panneau sur le parking de Piégu réalisé par VivArmor Nature et financé dans le cadre de Natura 2000 par Saint-Brieuc Agglomération.
    - ✓ Informations à jour mais incomplètes (quotas et outils non ajoutés)
    - ✓ VivArmor a rencontré Saint-Brieuc Agglomération le 5 juin 2015 et a évoqué le remplacement du panneau en place par un panneau Life+.
  - Port Lazo / Pointe de Bifot à Plouézec :  
Un panneau sur la cale de Port Lazo réalisé par le Comité départemental des pêcheurs plaisanciers des Côtes d'Armor.
    - ✓ Tailles minimales mises à jour par l'APPPLBK et souhait du Président d'ajouter les quotas et outils autorisés.
    - ✓ Si remplacement du panneau existant, possibilité pour VivArmor de financer un panneau Life+ sur ce site en partenariat avec l'APPPLBK.
  - Arcouest à Ploubazlanec :  
Aucun panneau existant.
    - ✓ Possibilité d'en installer un sur la cale d'accès de la principale zone de pêche à pied à l'est de l'embarcadère et un second sur le grand parking végétalisé à l'ouest de l'embarcadère.
    - ✓ VivArmor et la CCPG contacteront la commune de Ploubazlanec.
  - Goaz-Trez / Toëno sur Trébeurden et Pleumeur-Bodou :  
Quatre panneaux inventoriés, non mis à jour, entre la plage de Goaz-Trez et le port Saint-Sauveur.
    - ✓ Possibilité d'en installer cinq sur des points d'accès identifiés.
    - ✓ Les adjointes à l'environnement de Trébeurden et de Pleumeur-Bodou et l'association des pêcheurs plaisanciers de Pleumeur-Bodou ont déjà été sollicitées sur ce point à l'occasion d'un précédent groupe de travail « Natura 2000 » organisé par Lannion Trégor Communauté.
    - ✓ VivArmor Nature contactera le Conseil départemental des pêcheurs plaisanciers afin de l'associer dans cette démarche et d'évoquer la mise à jour ou le remplacement des panneaux existants.

- Propositions de modifications à apporter sur la maquette du panneau présentée :

Franck Delisle, VivArmor Nature :

- Ajouter la gouge à couteau comme seul outil autorisé pour la récolte des couteaux. A défaut d'une description précise de cet engin, VivArmor propose de s'inspirer du pictogramme d'un couteau à palourde qui serait plus long.
- Préciser le quota spécifique applicable au gisement de coques et palourdes du site de Goaz-Trez/Toëno.
- Il y a une erreur dans la prise de mesure de la coque (trait décalé).

Pascal Provost, Conservateur de la réserve naturelle des 7 îles (par e-mail) :

- Prévoir un encart pour rappeler la réglementation de la réserve sur les panneaux entre les communes de Trébeurden et Penvénan.

Jean-Luc Prigent, ARS Bretagne (par e-mail) :

- Le dessin de sens interdit dans la rubrique « Santé » est intéressant, mais est-il possible de le mettre en couleur, au moins du rouge sur le panneau autrement il n'est pas assez visible.
- Possibilité de mettre plus en avant le site [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)
- Il manque un " vous " dans "renseignez-vous".
- Un message facultatif : "Ne pêcher que ce que vous savez cuisiner" pour limiter le gaspillage (espèces à faible valeur gustative, coquillages non dégorgés...).

Janick Deniaud, DML du Conseil départemental :

- Remplacer « Outils autorisés pour certaines espèces » par « Outils autorisés pour les principaux coquillages pêchés »
- Pour certains sites mettre en avant les outils interdits dans les informations importantes (vitrine A4). Exemple : « Fourche et râteau grillagé interdits pour la récolte des praires » à Port Lazo.
- Possibilité d'alléger le texte en supprimant des éléments doublons qu'on retrouve dans les bonnes pratiques (remise en place des pierres, interdiction de pêcher dans les herbiers, outils de pêche...)

Stéphanie Allanioux, CDC Paimpol-Goëlo :

- Rubrique « Milieu naturel » partie herbier : remplacer « habitat d'alimentation » par « zone d'alimentation » et supprimer le « d' » avant « abri ».

Maiwenn Le Borgne, Lannion Trégor Communauté :

- Envisager de traduire a minima les titres en breton afin d'éviter toute dégradation de la part de certains activistes. Problème : on parle aussi le gallo dans le département.
- Remplacer le titre de la rubrique « Conchyliculture » par « Métiers ». Le CDPMEM approuve.

CDPMEM :

- Ajouter dans la rubrique santé : « Dans les zones de production de coquillages, la pêche de loisir n'est autorisée que sur les gisements classés A ou B. »

Autres propositions :

- Réduire la photo de réglette de pêche pour aérer le texte.
- S'assurer que les espèces soient à l'échelle. Si c'est le cas, ajouter dans les bonnes pratiques « Munissez-vous d'un outil permettant de mesurer vos captures. Si vous n'en avez pas, prenez vos marques sur les illustrations du panneau ». Si ce n'est pas le cas, ajouter simplement « Munissez-vous d'un outil permettant de mesurer vos captures ».
- Rendre le flash code et l'adresse du site web [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr) plus visibles.
- Rendre la rubrique « Milieu naturel » plus visible avec des photos illustrant les habitats à préserver (champs de blocs et herbiers) par exemple.

**Jérémy Allain précise qu'il est possible que certaines modifications ne soient pas prises en compte pour des raisons techniques (charte graphique nationale, cahier des charges soumis au fabricant à respecter) et afin de conserver l'essentiel pour faciliter la lecture...**

- Nombre de panneaux prévus :

Par rapport au devis fourni par l'AAMP et au budget disponible, une dizaine de panneaux sont finançables sur les sites pilotes du Life+.

Une réflexion pourra être engagée pour financer la réalisation et l'installation de panneaux sur d'autres sites (hors Life) des Côtes d'Armor avec la mise à disposition de la maquette réalisée aux collectivités qui le souhaitent.

**Fin des débats à 16h30.**

**Contact :**

**Franck Delisle coordonne les actions Life+ « Pêche à pied de loisir » sur l'Ouest des Côtes d'Armor :  
06 27 47 49 81 ou [franck.delisle@vivarmor.fr](mailto:franck.delisle@vivarmor.fr)**